



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE LUNDI 7 FEVRIER 2022 (VISIOCONFERENCE)

Membres présents :

Président : Christian BRIFFEUIL

Jean-Marc ANDRE, Philippe BRELOT, Hervé BIZE, Dominique COISNE, Jean-Pierre CONDETTE, Francis DAMAY, Jean-Pierre DELATTRE, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Thibaut HURIEZ, Patrick LUSTREMANT, Emmanuel MACHON, Claire MAIRIE, Corine MOLINS, Gérald OLIVARES, Bruno REVEL, Gaël ROBIN, Caroline TURLOTTE

Invitée présente :

Anne-Laure DUONG

Membres excusés :

Annick CLAUW, Frédérique DESCHAMPS, Claude LIBIER, Tony MARTIN, Romain REVAUX, Denis TAVERNIER.

Début à 19 heures 10

1. Informations du Président

Christian BRIFFEUIL informe les membres du Conseil de ligue du décès de Bernard FRASS, de la grand-mère de Gérald OLIVARES, de la mère de Jacques DESCHAMPS. Il félicite Claire MAIRIE pour l'adoption de 3 filles.

Il a participé à la pose de la première pierre d'une salle de sports à Saint Quentin en présence de Xavier BERTRAND, Président de la région.

Une réunion avec le Président de la Fédération est prévue le 22 février 2022 à Béthune pendant le championnat de France des régions dans le cadre des conventions avec les territoires.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil de ligue du 22 novembre 2021

Après quelques modifications de détail et une demande de revoir les montées et descentes en championnat par équipes entre l'échelon régional et l'échelon départemental, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Compte-rendu de la réunion du bureau du 3 janvier 2022

Le compte rendu de la réunion de bureau a été diffusé avec l'ordre du jour de la réunion du Conseil de ligue.

Les points examinés lors de cette réunion de bureau étaient : le fonctionnement de l'IRD et de la commission d'arbitrage, les interdépartementaux, l'aide financière aux jeunes de la ligue et la coordination du BPJEPS.

Christian BRIFFEUIL donne des informations supplémentaires sur la coordination du BPJEPS.

4. Composition des commissions et instances

Suite aux problèmes de santé de Jean DOUILLY, se pose le problème de la présidence de l'IRD.

Les textes prévoient qu'en cas d'absence, la présidence est assurée par le membre le plus âgé. Il serait plutôt souhaitable de nommer un Président par intérim. Olivier JOVET a été contacté par Christian BRIFFEUIL.

5. Processus administratif pour les stages de formation

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 prévoit l'obligation de certification des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

La marque « Qualiopi » est cette certification obligatoire. Seules la FFTT et la ligue d'Ile-de-France ont demandé et obtenu cette certification.

La FFTT a retenu le logiciel « Dendreo » comme outil de gestion administrative des formations. L'ensemble des formations du tennis de table (arbitrage, technique, dirigeants) devraient être saisies sur ce logiciel.

La gestion des formations serait fédérale (paiement des inscriptions, formateurs, frais pédagogiques et annexes). Mais ce point est encore en discussion.

6. Convention d'engagement réciproque entre la ligue et un intervenant bénévole

Claude THUILLIEZ a préparé un document permettant de clarifier les relations entre les personnes encadrant un stage de formation à titre bénévole et la ligue Hauts-de-France.

Ce document indique les engagements de chacune des deux parties.

7. Nomination d'arbitres et de juge-arbitres

Sont nommés arbitre de club : Manuel DEBACHY (Santes CTT), Florian LONGUÉPPEE (Seclin PPP), Gérard DECONINCK (Seclin PPP), Quentin FOVEZ (Faches-Thumesnil TT), Noa LEGRAND (Faches-Thumesnil TT), Yannick GENGEMBRE (Orchies AL), Mathieu LECLERCQ (Roncq ULJAP).

Sont nommés arbitre régional : Christelle THOMAS (Noyelles-Godault PPC), Antoine COQUIDE (Avion TT), Simon DESLYPER (Bully LP), Marc VASSEUR (Avion TT), Samuel WARIN (Bully LP), Dominique RUBENS (Anor PPC), Grégoire VANDEVOGHEL (Roncq ULJAP), Johan MARFIL (Noyelles-Godault PPC), Louis SPERANDIO (Noyelles-Godault PPC), DEBOSQUE Martin (Roncq ULJAP), Roland RIVIERE (Boulogne sur Mer ABCP), Mehdi BEN HADJ MABROUK (Béthune-Beuvry ASTT), Jérôme RENNAULT (Marck PPC), Martin DEBOSQUE (Roncq ULJAP), Arnaud DECLERCQ (Neuville en Ferrain PP).

Sont nommés juge-arbitre par équipes (JA1) : Gauthier SAVARY (Estaires La Gorgue EP), Jules FIEVET (Estaires La Gorgue EP), Fabienne SANFILIPPO (Haubourdin CTT).

Est nommée juge arbitre épreuves de ligue (JA3) : Nathalie Desprez (Carvin ATT).

8. Convention Ligue - FFSU

Les championnats de France universitaires se déroulent à Béthune les 29 et 30 mars 2022. Une convention va être signée le 23 février 2022 avec la FFSU afin de permettre la formation d'arbitre.

Si les candidats sont licenciés à la FFTT, ils obtiendront le diplôme d'arbitre régional. S'ils ne sont pas licenciés, ils obtiendront une attestation leur permettant de valider le diplôme lorsqu'ils prendront une licence

9. Challenge interdépartemental

Le projet présenté prévoit une délégation de 5 joueuses et 5 joueurs par département. La compétition est une compétition par équipes mixte dans 5 catégories (- de 9 ans, - de 11 ans, - de 13 ans, - de 15 ans, - de 18 ans) avec 3 parties par rencontre.

La compétition se déroulerait le 26 juin 2022. Le lieu sera à déterminer par la commission des organisations.

10. Championnat des Hauts-de-France

Le projet de règlement du championnat des Hauts-de-France a été diffusé préalablement à la réunion. Plusieurs remarques sont effectuées.

Les dates retenues pour cette compétition sont les 14 et 15 mai 2022. A la même date le club de Lille Métropole organise son open. Les membres du Conseil de ligue donnent un avis favorable pour l'homologation de l'open de Lille par l'échelon fédéral (17 oui – 2 non – 1 abstention).

11. Informations générales

Le PSF a été adopté par le Conseil fédéral du 5 février 2022. La fermeture de la plateforme est fixée au 15 avril 2022 pour les clubs et les comités et au 30 avril pour les ligues.

Le protocole covid mis en place par la commission sportive fédérale prévoit un non report des 6° et 7° journées. Il semble très difficile d'anticiper.

Claude THUILLIEZ a repris contact avec le responsable régional de l'USEP.

Patrick LUSTREMANT
Secrétaire général

Christian BRIFFEUIL
Président